

# **REUNION DU COMITE DIRECTEUR DU 5 OCTOBRE 2012**

**Présents : Tony, Alain, Pierric, Kévin, Laurine, Pascal R, Patrick, Rémi, Jeannette, Pascal F, Isabelle, Marc et Anita**

**Début de la réunion : 19H40**

## **1) La tenue :**

Tony a récupéré un survêtement au magasin Intersport de marque « Pro Touch ». La veste est de couleur blanche et le pantalon de couleur bleue. Le prix est de 29.95 € pour les tailles de S à 3XL et de 26.95 € pour les petites tailles. Le prix pour les floccages de 2 partenaires et pour 2 logos de Thouars s'élèvent à 20 €. Le comité directeur suggère de mettre sur la veste, le logo des partenaires du Crédit Mutuel et le logo de Sothoform sur une manche, le logo « Les archers de la Trémoille » côté cœur et pour le pantalon, le logo « THOUARS ». Le club prendra en charge la part floccage et le survêtement restera à la charge de chaque archer. Tony doit se renseigner si les tarifs resteront en vigueur après la première commande et si on peut prendre la veste et le pantalon de tailles différentes. Cet achat n'est pas une obligation pour les licenciés, donc le club ne commandera ces survêtements seulement qu'à la demande. Cependant, il sera nécessaire de grouper les achats.

## **2) Préparation du concours du 10 et 11 novembre 2012 au gymnase des Ducs de la Trémoille (salle du château)**

Le club organise un concours salle le 10 et 11 novembre 2012 (un concours jeune le samedi après-midi et un concours qualificatif aux championnats de France avec 3 départs, un le samedi soir, un le dimanche matin et un le dimanche après-midi)

- Tony a préparé le mandat. Il le fera parvenir à tous les clubs ainsi qu'aux archers thouarsais.
- Rémi a fait la demande pour le camion, les tables et les chaises auprès de la com.com
- Rémi a fait la demande pour le camion et les pommes auprès de l'entreprise Couteleau
- Rémi a fait une demande pour des gobelets auprès de la CEE. Anita souligne que Didier Rabin s'était proposé, il y a quelques temps de récupérer ses lots par l'intermédiaire d'un frère ou beau-frère qui travaille dans cette entreprise
- Rémi a récupéré les trophées
- Le comité directeur décide qu'il n'y aura pas de tombola lors de ce concours
- Rémi doit demander l'échelle de Jean-Pierre Courtin
- 13cibles et chevalets seront nécessaires (+ 2 de rechange)
- Un vin d'honneur, offert par le club, sera servi après le concours jeune et un le dimanche vers 17 H
- Les cadeaux pour les 2 arbitres jeunes : 1 carte Décathlon de 10€ et une bouteille de jus de pommes
- Les cadeaux pour les 2 arbitres fédéraux : 1 carte Décathlon de 10€ et une bouteille de vin
- Les horaires pour la préparation du concours sont de
  - ✚ 8H30 au stade de rugby pour la ciblerie
  - ✚ 8H30 au club house rue Denfert Rochereau
  - ✚ 9H00 à la salle du château
- Un repas sera servi gratuitement aux bénévoles et aux archers thouarsais le dimanche midi
- Le comité directeur demande à chaque licencié ou famille de préparer un gâteau

Un mail sera envoyé à chaque licencié afin d'organiser au mieux ce concours pour les disponibilités de chacun ainsi que le nombre de repas pour le dimanche midi. Une feuille sera aussi affichée à la salle. Le comité directeur remercie à l'avance tous ceux qui se joindront à lui pour organiser ce concours.

***Petit changement depuis la réunion : l'installation de la salle se fera le vendredi soir à 22H30 et non le samedi matin et le chargement des camions en fin de journée***

## **3) Inscription pour les réunions du comité directeur :**

Alain propose de faire les invitations aux réunions du comité directeur par le site « DOODLE ». La personne qui souhaite organiser la réunion envoie l'invitation par ce site aux personnes concernées et celles-ci remplissent un tableau de disponibilités pour la semaine. A voir pour les prochaines réunions.

## **4) Concours extérieurs 2013 :**

Le comité doit fixer une date pour le concours Fita-Fédéral de l'été 2013 pour proposition au département. La date du 8 et 9 juin 2013 est retenue avec comme date de repli le 22 et 23 juin 2013. Nous organiserons un concours jeune le samedi et un concours qualificatif le dimanche.

**5) L'abri du grand Bournais :**

Pour fermer, en partie, l'abri du grand Bournais il nous faut juste acheter un poteau de 10 X 10 ou voir avec la ville. Pascal F et Alain Banchereau se chargeront du montage. Selon leurs disponibilités, bien sûr, l'idéal serait que ce soit fait pour avril (le moment où nous allons à l'extérieur).

**6) Le Label « Argent »**

Le club avait obtenu le label « Bronze » pour une période de 2 ans. Il faudra remplir le formulaire pour essayer d'obtenir le Label « Argent » avant décembre 2012.

**7) La banderole « Les Archers de la Trémoille »**

Le devis de Décathlon pour la banderole est accepté. Nous aurons le logo du club, le logo d'un sponsor et l'inscription « Les Archers de la Trémoille » pour la somme de 150€.

***Petit changement depuis la réunion : La FFTA nous a proposé un Kakemono pour la somme de 100€ (voir 60 € si nous répondons dans les 200 premiers). Nous avons décidé de choisir cette proposition à la place de la banderole.***

**8) Les statuts :**

Tony propose de modifier certains points dans les statuts pour approbation au cours de l'assemblée générale du 12 octobre 2012.

- Remettre « Comité directeur » à la place de « Conseil d'administration »
- Limiter le nombre de pouvoirs à 3

**9) Augmentation de la part club :**

Tony propose d'augmenter la somme de la part club pour palier à l'usure de la ciblerie compétition et l'achat de matériel. En effet, la part de notre club est une des moins élevée du département. Le comité directeur vote une augmentation de 3€ (9 pour et 1 contre). Cette proposition sera soumise au vote lors de l'assemblée générale.

**10) Domiciliation du club :**

Tony suggère de changer la domiciliation du club qui est actuellement au domicile de Rémi. (Missé) En effet, cela ne fait pas bonne impression auprès de la ville de Thouars qui nous verse des subventions. Aussi, sur le site de la FFTA et la labellisation des clubs, c'est le nom de la ville de Missé qui apparait et non celui de Thouars. Le comité directeur décide de mettre le siège social soit à la mairie ou à l'espace clubs, rue Denfert Rochereau. Rémi se renseignera auprès de la mairie. Ce changement sera noté sur les nouveaux statuts.

**11) Invitation de Monsieur le Maire à l'assemblée générale :**

Rémi nous informe qu'il a invité Monsieur le Maire de Thouars à participer à notre assemblée générale.

**12) Questions diverses :**

Kévin demande si le nouveau créneau horaire du samedi matin est ouvert à tous les licenciés car il s'avère que depuis le départ des entrainements de septembre, quelques licenciés viennent en même temps que les débutants. Le comité directeur rappelle que ce créneau est réservé aux adultes débutants et non à tous les licenciés. L'entraînement des licenciés confirmés se fera comme d'habitude le samedi après-midi de 14H à 17H, sans encadrement.

Marc souligne aussi, qu'il serait souhaitable que les licenciés adultes confirmés ne viennent pas lors des entrainements du mercredi après-midi de 14H à 17H car beaucoup de jeunes licenciés sont présents à ce créneau et il n'y a pas assez de place pour tout le monde. Par contre, après 17H, cela serait possible car des groupes de jeunes sont partis.

**Fin de la réunion : 21H45**

La secrétaire

A handwritten signature in black ink on a white background. The signature is written in a cursive style and appears to read 'Anita DAHAIS'. There are some loops and flourishes in the writing.

Anita DAHAIS